



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Evolution des centres de soins infirmiers en Alsace

Question écrite n° 16283

### Texte de la question

M. Patrick Hetzel alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'évolution des centres de soins infirmiers en Alsace. En effet, sur les 43 centres répertoriés voici quelques années, 15 d'entre eux ont fermé au cours des derniers mois laissant environ 6 000 patients trouver une autre solution. Tous les centres de soins infirmiers évoquent un seul motif : l'éviction des centres de santé infirmiers des mesures d'augmentation salariale du Ségur de la santé qui crée une concurrence extrême à l'embauche. En d'autres termes, ces choix gouvernementaux ont conduit à un taux de fermeture de 35 % des CSI (centres de soins infirmiers) d'Alsace. À l'origine, ces centres gèrent 22 000 patients par an pour environ 500 salariés. Il souhaite donc savoir ce que le Gouvernement compte enfin entreprendre afin d'enrayer cette évolution qui, si rien n'est entrepris, risque de fragiliser durablement l'accès aux soins en Alsace ce qui serait un recul inacceptable pour les patients et les malades.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16283

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Travail, santé et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2024](#), page 2059

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)